



Mieux vivre l'immobilier

30 novembre 2015

ASSEMBLEE GENERALE : RESOLUTIONS DEVANT FIGURER A L'ORDRE DU JOUR

Ce document a pour objet de lister les résolutions devant figurer couramment à l'ordre du jour des assemblées générales.

Résolutions devant figurer à l'ordre du jour	Textes de référence	Année de création / modification
Election du président de séance	D 67 art. 15	2010
Election des scrutateurs	D 67 art. 15	2010
Election du secrétaire de séance	D 67 art. 15	2010
Approbation des comptes	D 67 art 11	1986 et 2010
Quitus au syndic	Code civil art. 1993	
Election syndic / ratification du syndic provisoire	L 65 Art 17 et 21	Loi Alur 2014
Dispense de mise en concurrence du contrat de syndic par le conseil syndical (le cas échéant)	L 65 Art 21	Loi Alur 2014, loi Macron 2015 (dispense de mise en concurrence)
Dispense de compte séparé (le cas échéant)	L 65 Art. 18	1985 et 2000 et 2014
Budget prévisionnel annuel	L 65 – art. 14-1	Loi 13 déc 2000 (SRU)
Constitution de provisions spéciales pour travaux	L 65 Art. 18	Loi du 21 juillet 1994
Placement des provisions		
Montant du fonds de travaux	L 65 Art. 14-2 futur	Loi Alur 2014
Seuil des marchés - consultation du conseil syndical	L 65 Art. 21	Loi du 31 décembre 1985
Seuil des marchés - concurrence obligatoire	L 65 Art. 21	Loi du 13 décembre 2000
Souscription assurance RC	L 65 Art. 9-1 et 18	Loi ALur 2014
Réalisation du diagnostic technique global	CCH Art L 731-1 + L 65 Art.24	Loi Alur 2014
Elaboration d'un plan pluriannuel de travaux	CCH Art L 731-2	Loi Alur 2014
Externalisation des archives	L 65 Art. 18	Loi Alur 2014
Site extranet	L 65 Art. 18	Loi Alur 2014
Modalités de réalisation des travaux rendus obligatoires	L 65 Art. 24	loi Alur 2014
Honoraires syndic travaux	L 65 Art.18-1 A	Loi 25 mars 2009
Vote emprunt collectif si nécessaire	L 65 Art. 26-4	Loi du 22 mars 2012
Proposition commerciale TV numérique	L 65 Art. 24-1	Loi du 5 mars 2007

Proposition commerciale de fibre optique	L 65 Art. 24-2	Loi du 4 août 2008
Fibre optique – mandat donné au conseil syndical de se prononcer sur toute proposition d'un opérateur	L 65 Art. 24-2	Loi du 6 août 2015
Travaux pour réception par l'antenne collective de la TNT	L 65 Art. 24-3	Loi du 5 mars 2009
Modalités de réalisation de l'audit énergétique ou du DPE	Art. L 134-4-1 / L 134-1 du code de la construction et de l'habitation (CCH)	DPE crée en 2004 ; modifié en 2005, 2006 et 2010 Audit créé par la loi du 12 juillet 2010
Plan de travaux d'économie d'énergie ou CPE	Loi 1965 – art. 24-4	Loi du 12 juillet 2010
Répartiteurs de frais de chauffage (si conditions prévues par la loi remplies)	Art. L 241-9 du code de l'énergie Art. R 131-1 et s. du CCH	Ordonnance du 9 mai 2011, loi du 17 août 2015, décrets du 8 juin 1978 (...) et du 23 avril 2012 – loi du 17 août 2015
Travaux stationnement des vélos / recharge des véhicules électriques	L 65 Art. 24-5	Loi du 12 juillet 2010
Information sur l'exercice du droit de délaissement	L 65 Art. 24-6	Loi du 12 juillet 2010